

NOTE AUX RÉDACTIONS

**Relèvement des seuils**

Réaction de la Présidente du Conseil national  
de l'Ordre des experts-comptables

Un nouveau relèvement des seuils serait fatal pour l'exercice libéral. Je m'y oppose avec vigueur et détermination !

Un mois à peine après le dernier relèvement des seuils, un nouveau relèvement est envisagé par le Gouvernement ; le troisième depuis 2019 et la loi Pacte 1.

Une telle décision, si elle était mise en œuvre, serait de nature à porter un coup sévère à l'exercice libéral de la profession et à ruiner les fondements même de notre mission de sécurisation de l'information financière, cruciale pour la confiance et la stabilité économique. C'est inacceptable !

Depuis toujours, je défends l'exercice libéral de la profession, non par simple principe, mais aussi parce que je suis convaincue que la pluralité et l'indépendance des auditeurs sont essentielles pour une économie saine et équitable.

Ce rehaussement des seuils menace non seulement l'existence même des libéraux et de leurs cabinets mais risque aussi d'entraîner une concentration du marché audit au sein des superstructures. C'est cette diversité qui fait pourtant notre force, nous devons la préserver à tout prix.

En plus de l'impact sur nos cabinets, cette approche simpliste et déconnectée des réalités du terrain ignore les conséquences désastreuses pour l'économie dans son ensemble. À l'heure du réarmement économique, la suppression de l'obligation d'audit pour une large tranche d'entreprises ne ferait qu'affaiblir leur crédibilité financière, là où la priorité devrait être donnée à la solidité et à la transparence.

Il est de notre devoir, au-delà des clivages syndicaux, du périmètre des institutions, de nous rassembler contre cette nouvelle atteinte aux fondements de notre exercice professionnel. La nécessaire simplification de notre économie ne saurait se faire au détriment de la sécurité, de la transparence et de la confiance indispensables à une croissance durable et équitable.

Ensemble, faisons entendre notre voix, plus forte et plus unie que jamais.

**Cécile DE SAINT MICHEL**

*Présidente du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables*

*Contact presse*

Julienne BOURDET

[julienne.bourdet@agenceformat.com](mailto:julienne.bourdet@agenceformat.com)

+33 6 09 88 97 70